

BQ, 11 juillet 2013

Jeudi 11 juillet 2013	Bulletin Quotidien	Page 5
<hr/>		
EVENEMENTS ET PERSPECTIVES		
<u>Le groupe RDSE du Sénat provoque le renvoi en commission du projet de loi sur la transparence de la vie publique</u>		
<p>La poursuite de l'examen du projet de loi organique sur la transparence de la vie publique au Sénat n'aura lieu que demain, les sénateurs ayant adopté mardi soir une motion de renvoi en commission déposée par le groupe RDSE (à majorité Radicaux de gauche), qui estime que le texte mérite un examen plus approfondi. L'adoption de la motion, par 188 voix pour et 150 contre, a entraîné une réunion de la commission des Lois, qui a rejeté le projet de loi qu'elle avait pourtant adopté le 3 juillet. "Elle a évolué, c'est son droit", a commenté le président (PS) de la commission Jean-Pierre SUEUR, qui est aussi le rapporteur du texte.</p>		
<p>Rappelons que la semaine dernière, la commission des Lois du Sénat avait modifié l'équilibre trouvé à l'Assemblée nationale sur la question délicate de la publication des <u>déclarations de patrimoine des élus</u>, qui prévoyait une consultation en préfecture sans possibilité de diffusion (cf. "BQ" du 5 juin), en supprimant purement et simplement le paragraphe selon lequel "le fait de publier ou de divulguer" ces déclarations de patrimoine était sanctionné d'un an de prison et de 45 000 euros d'amende (cf. "BQ" du 5 juillet). Elle avait en revanche instauré des sanctions en cas de publication "mensongère ou délibérément inexacte" de ces déclarations.</p>		
<p>A la suite de ce contretemps né de l'opposition du groupe RDSE à ce texte qu'il juge inopportun (cf. "BQ" d'hier), le ministre des Relations avec le Parlement Alain VIDALES a rappelé que le gouvernement souhaitait que ce texte "soit examiné soigneusement et complètement et qu'il soit adopté d'ici la fin de la session extraordinaire". "Si la conférence des présidents décide de siéger ultérieurement, le gouvernement sera à la disposition du Sénat, même au mois d'août", a-t-il prévenu. Le président de séance, M. Jean-Léonce DUPONT (UDI-UC), a alors demandé l'avis du président (PS) du Sénat Jean-Pierre BEL, avant d'annoncer une réunion immédiate de la conférence des présidents. Outre la reprise du débat à vendredi et lundi, celle-ci a fixé à ce matin 10 heures la date limite pour le dépôt de nouveaux amendements. La commission des Lois se réunira aujourd'hui à 14h30 pour les étudier.</p>		
<p>"Je mets en garde le Sénat parce qu'il est train de se passer un certain nombre de manœuvres de procédure qui visent à dénaturer, qui visent à vouloir retarder ce texte", a réagi le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale Bruno LE ROUS, pour qui le Sénat "ne devrait pas donner le signal de vouloir retarder ou de vouloir empêcher cette loi sur la transparence", qui est une des réponses du gouvernement à l'affaire Caluzac. Dans le "contexte" actuel, le signal donné "est mauvais", a-t-il insisté, regrettant que le Sénat ait une majorité de gauche "compliquée", dont une partie "s'allie une nouvelle fois avec la droite pour empêcher l'examen de ce texte". "Ils veulent faire payer le non-cumul des mandats" adopté mardi par l'Assemblée nationale, et auquel le PRG est viscéralement opposé, a commenté un spécialiste du monde parlementaire.</p>		
<u>Déjeuner à l'Élysée des responsables de la majorité sénatoriale</u>		
<p>C'est dans ce contexte de tension, qui intervient après le rejet de plusieurs textes au Sénat faute de majorité suffisante, que le président de la République François HOLLANDE a réuni hier autour d'un déjeuner, pour la première fois depuis son arrivée à l'Élysée, les responsables socialistes de la majorité sénatoriale, a-t-on appris de source parlementaire.</p>		
<hr/>		